

**_*_*_*_*_*_*_*_*

**_*_*_*_*_*_*_*_*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE GUESNAIN

Le vingt sept mars deux mille vingt trois , à seize heures quarante cinq , la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de GUESNAIN s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame LUCAS Maryline, à la suite d'une convocation régulière en date du 21 mars 2023.

Etaient Présents : Madame LUCAS Maryline – Présidente
Mesdames AMADEI Corinne – CASPERS Mauricette - SENEZ Jean-Pierre- FERMEN Claudine - DEMAREST Danièle
- CUISSE Marie-Line – DRAPIER Régine

Absent :
Monsieur DEVRED Sylvain

Absents ayant donné procuration :
Monsieur DELARUE Laurent à Madame CASPERS Mauricette
Madame REGNIEZ Renée à Madame LUCAS Maryline

CHANTIER D'INSERTION ECOLE ESPACES VERTS

Madame la Présidente rappelle la présence du Chantier d'Insertion Ecole Espaces verts.

Le chantier est agréé et co-financé par l'Etat et le Conseil Départemental pour 10 ETP annuel soit 14 413 heures/an.

Les salariés bénéficient d'un contrat à durée déterminée à raison de 26 h/semaine rémunéré au SMIC + 2,857 %.

Selon les termes de la convention de financement dans le cadre de l'appel à projets 2022-2025 « Insertion et Emploi » avec le Conseil départemental du Nord, le CCAS s'engage à mener cette action sur la base pluriannuelle de 12 places de 2022 à 2025.

La Commission Administrative,
Vu l'exposé de Madame la Présidente,
A l'unanimité,

Autorise le recrutement des salariés sur la base d'un contrat à durée déterminée à raison de 26 H/semaine rémunéré au SMIC + 2,857 % sur une base de 12 places pour la période 2022/2025.

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,
La Présidente,
Maryline LUCAS

